

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Travail – Justice – Solidarité

DECRET

DECRET D/2011/ 219 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL
DE LA SOCIETE DE PATRIMOINE DU SECTEUR MINIER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu le Décret D/2011/0070PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination des Membres du Gouvernement

Vu la Loi n° L/2011/005/CNT du 11 août 2011 portant Constitution et Gestion du Patrimoine Minier

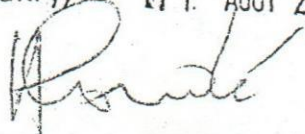
Vu le Décret n° D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011 portant création de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUPAMI),

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Ahmed KANTE, Ministre Conseiller à la Présidence chargé des Mines, est nommé, cumulativement à ses fonctions, **Administrateur Général** de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 11 AOUT 2011



Professeur Alpha CONDE